

Compte-rendu de l'Assemblée générale 2017

L'Assemblée générale 2017 de l'APEM s'est tenue de vendredi 6 octobre à 20 heures à la cafétéria du stade Paul-Rébeillaud de Poitiers en présence d'une trentaine de personnes.

Vincent Lagarrigue, le président de l'association, a remercié de leur présence :

* Monsieur Aurélien Tricot, maire-adjoint de Poitiers, délégué aux sports et vice-président de Grand Poitiers,

* Monsieur Michel Vaudel, président de l'Office municipal des sports de Poitiers,

* Monsieur David Baudon, président du Comité territorial FFME de la Vienne.

1.- Le rapport moral :

* les licenciés : avec un total de 316 licenciés, l'APEM fait mieux, en nombre de licenciés, que lors de la saison record 2012-2013 qui en avait connu 313. La progression est de 23 licenciés par rapport à la précédente année (293 en 2015-2016). Chez les jeunes, au nombre de 100, les filles sont plus nombreuses que les garçons (55/45). Au total, les femmes représentent 43% des effectifs (35% en 2015-2016 et 29% en 2014-2015).

Cette année, l'emploi de Clémence Leusie en contrat d'apprentissage partagé avec l'ALMA a permis l'ouverture de trois créneaux supplémentaires dédiés aux jeunes. Malgré cela, nous n'avons pu accueillir une trentaine de jeunes.

* l'employée : Sabrina Delage a suivi d'avril 2016 à mars 2017 la formation du BEES escalade (Brevet d'Etat d'éducateur sportif) et a obtenu le DEJEPS (Diplôme d'Etat jeunesse, éducation populaire et sport) perfectionnement sportif mention « escalade ». Elle devrait nous quitter à la fin de la saison sportive pour participer à la création d'une salle d'escalade de bloc « The Roof » à Poitiers. Il faudra donc trouver quelqu'un pour la remplacer. Il en sera de même pour le temps partiel occupé par Clémence.

* **bilan des activités : voir le tableau ci-joint.** On notera :

- d'année en année, une grande stabilité du nombre des journées/stagiaires (1826 pour 2016-2017),

- à défaut d'une structure d'escalade convenable à Poitiers, le succès toujours plus grand des sorties à l'Acclameur de Niort,

- des actions phares : 50 ans de l'APEM au Pic du Midi d'Ossau, raid à ski au MontThabor, stage escalade à Montserrat (Espagne) qui a réuni près de 25 personnes, stages jeunes à Saint-Pierre-de-Maillé et en Sierra de Guara (Espagne), traditionnel stage estival d'alpinisme.

- les compétitions : un net recul, dans l'ensemble, quant aux résultats tant sur le plan individuel qu'au niveau des classements du club. L'APEM n'apparaît plus qu'au 63^e rang national des clubs (ils sont plus de 1100). Le redressement passera probablement par les jeunes. A noter le succès du Top des P'tiots du Poitou (étape de Poitiers-Bellejouanne), compétition ouverte aux microbes, poussins et benjamins. Cette manifestation sera reconduite pour la quatrième fois le samedi 2 décembre 2017.

* la formation : outre les passeports FFME attribués (4 alpinisme verts, 4 alpinisme bleus, 68 escalade blancs, 43 escalade jaunes, 21 escalade orange, 2 escalade verts et 1 escalade bleu) à noter deux stages FFME de formation de bénévoles : un stage lecture de carte et orientation réunissant 12 personnes et un stage montagnisme dans les Pyrénées pour 21 participants. Etant donné la mobilité de plus en plus grande des licenciés, la formation doit être une préoccupation constante. On peut attendre de la part de la Ligue Nouvelle-Aquitaine un calendrier plus visible et plus accessible des formations en alpinisme, ski-alpinisme et escalade.

* les animations : nous sommes toujours très sollicités au printemps et en automne pour organiser les animations sur les SAE gonflables tant du département de la Vienne que de la Mairie de Poitiers. L'intérêt

de ces activités n'est plus à démontrer mais trouver de nouveaux encadrants s'impose. Le président fait un appel en ce sens.

* les actions envers les publics en difficulté : il s'agit de l'accueil de deux jeunes autistes le mercredi après-midi avec l'ALEPA, d'actions avec l'IME de Mauroc, l'Hopital de jour de Châtellerault, les Compagnons de Camille ainsi que le Foyer de la Varenne à Saint-Benoît et le Clos du Béтин à Neuville-de-Poitou. Au total, une trentaine de personnes sont concernées. La disparition d'Intégra sport (aide du Département de la Vienne) met à mal ces actions dont l'avenir est devenu très incertain.

* The Roof : cet « espace urbain de loisirs, de liberté et de création destiné à tous les publics, pour s'initier et pratiquer l'escalade sur blocs » prévoit l'installation d'une salle de bloc en septembre 2018. Ce projet, porté par Sabrina Delage, Edouard Mosset (APEM) et Julien Michaud (ALMA), semble maintenant se concrétiser.

Ceux-ci souhaitent que, même si cette entreprise revêt un caractère privé, les clubs soient des partenaires. Ce à quoi nous avons répondu favorablement.

Quels effets aura la présence de cette salle sur le nombre de licenciés à l'Apem ?

Au-delà du pessimisme ou de l'optimisme de chacun, il importera que le club puisse avoir un accès privilégié à cette salle et ce avec une aide espérée de Grand Poitiers.

Avec l'arrivée de Monsieur Tricot un long débat s'engage sur les points suivants qui constituent, à des degrés divers des entraves au bon développement de nos disciplines :

* les sites naturels d'escalade : les efforts conjugués des services de la Mairie de Poitiers, du Comité territorial (nouvelle dénomination du Comité départemental) FFME de la Vienne et des bénévoles des clubs ont rendu à Beauvoir un aspect moins végétalisé. Même s'il reste à faire en matière de défrichage et de rééquipement des voies. La nouvelle donne juridique en matière de conventionnement des falaises laisse peu augurer d'une issue favorable pour Béruges, Chauvigny (Les Roches David), Passelourdain (Saint-Benoit)...

* les SAE : celles de Bellejouanne et de Migné-Auxances sont vieillissantes et devenues peu sûres. Il faudrait que la rénovation de ces deux structures soit maintenant classée au rang des priorités de Grand Poitiers. Le changement de quelques plaques à Migné-Auxances n'apportera guère de changement. Pour absorber l'augmentation des effectifs, on en est maintenant à tenter laborieusement de grappiller des créneaux à la fac (GU2) ou dans les lycées (Nelson Mandela). The Roof s'installant, reste à mettre en œuvre une SAE de difficulté digne des 800 licenciés à la FFME que compte Poitiers

Rapport moral adopté à l'unanimité.

2.- Le rapport comptable et le budget prévisionnel :

Ils ont été présentés et commentés par Thierry Guilloux trésorier du club. Cette année encore les dépenses ont été supérieures à 100 000€ pour un déficit de...25€

On trouvera ci-joint :

- * [le compte de résultat pour la saison 2016-2017](#)
- * [le bilan par action](#)
- * [le bilan comptable](#)
- * [le budget prévisionnel pour la saison 2017-2018](#)

Ces rapports ont été adoptés à l'unanimité.

3.- Les élections :

Elles n'ont concerné qu'un nombre limité de postes puisque seul David Baudon qui doit également quitter la présidence du Comité territorial de la Vienne s'est mis en retrait. Sont entrés au Conseil d'administration Clémence Leusie et Sylvain Guillaume élus à l'unanimité.

Vincent Lagarrigue devant s'absenter de Poitiers pour huit mois à partir de janvier 2018, il semble que l'on s'oriente vers une solution interne pour le remplacer.

[On trouvera ci-joint la composition du Conseil d'administration.](#)

4.- Conclusion :

Pour terminer, le président de l'APEM renouvelle ses remerciements aux présents, à Monsieur le maire-adjoint délégué aux sports plus particulièrement et à tous les bénévoles qui ont œuvré toute l'année au bon fonctionnement du club.

Fin de l'Ag aux environs de 23 heures.

le président



Vincent Lagarrigue

le secrétaire



Jean Gaillard